Visa du Service:

Visa de M. la Directrice générale f.f.:

PROJET DE DELIBERATION - CONSEIL COMMUNAL DU 24 JUIN 2019

SEANCE PUBLIQUE

N° .- LOGEMENT - Règlement relatif à la numérotation et sous-numérotation des immeubles sur le territoire communal - Adoption - Avis de la Section "Développement territorial (Urbanisme - Logement et Patrimoine privé)"

LE CONSEIL,

Vu la circulaire ministérielle, datée du 23 février 2018, par laquelle le SPF Intérieur / Direction générale Institutions et Population établit les directives et recommandations pour la détermination et l'attribution d'une adresse et d'un numéro d'habitation ;

Vu l'article L1122-30 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu le rapport du Service « Logement » du 18 juin 2019 ;

Vu l'avis favorable émis par la Section « Développement territorial (Urbanisme, Logement et Patrimoine Privé) », en sa séance du 22 mai 2019 ;

Par * voix contre * et * abstentions,

DECIDE:

d'adopter le règlement communal relatif à la numérotation et sous-numérotation d'immeubles sur le territoire communal